

## La reconversion d'une institution singulière

L'association au CNRS du Centre d'études germaniques de Strasbourg (1968)

Corine Defrance

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1647>

DOI : [10.4000/histoire-cnrs.1647](https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.1647)

ISSN : 1955-2408

### Éditeur

CNRS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 3 novembre 2005

ISBN : 978-2-271-06349-6

ISSN : 1298-9800

### Référence électronique

Corine Defrance, « La reconversion d'une institution singulière », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 13 | 2005, mis en ligne le 03 novembre 2007, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1647> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.1647>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

Comité pour l'histoire du CNRS

---

# La reconversion d'une institution singulière

L'association au CNRS du Centre d'études germaniques de Strasbourg (1968)

Corine Defrance

---

- 1 Le 26 juin 1967, le germaniste Roger Bauer, directeur du Centre d'études germaniques (CEG) de Strasbourg, déposa une demande d'association de son institut au CNRS. Suite aux avis émis d'abord par le Comité national de la recherche scientifique lors de la session d'octobre 1967, puis par le Directoire du CNRS les 11 et 12 janvier 1968, le CEG obtint ce statut convoité de « laboratoire associé » (LA 108), à compter du 1er janvier 1968<sup>1</sup>. Quelles furent les raisons qui conduisirent les deux parties à conclure ce contrat, toujours renouvelé jusqu'à la fin de l'année 2001, date de disparition du CEG (en tant qu'institution associée au CNRS et centre de recherche de l'université Robert Schuman de Strasbourg)? Pour appréhender le faisceau de facteurs tant scientifiques (institutionnels, disciplinaires) que politiques et diplomatiques (les relations franco-allemandes) qui menèrent à cette contractualisation, il faut garder à l'esprit que le CEG était alors une institution déjà bien solidement implantée dans le paysage scientifique français. En effet, avec ses quarante-six années d'existence à la marge du système universitaire – le Centre avait été créé en novembre 1921 à Mayence, en Rhénanie occupée –, avec un statut spécial et des missions particulières, le CEG, presque depuis l'origine, s'était traditionnellement consacré à former aux « réalités allemandes » contemporaines de jeunes officiers se destinant, dans leur grande majorité, aux services de renseignement des armées. Il était inévitable que l'évolution des relations franco-allemandes dans le contexte international de l'après-guerre (caractérisé par la bipolarisation du monde au temps de la guerre froide et de la construction européenne) ne conduise le Centre et ses publics à réviser leurs missions. D'observatoire de l'Allemagne, le CEG allait-il réussir à devenir un pont sur le Rhin, un vecteur de la coopération bilatérale en voie de développement? Dans quelle mesure de telles perspectives allaient-elles dans le sens de la politique souhaitée par le CNRS? Les archives du Centre d'études germaniques permettent de saisir les arguments motivant la demande strasbourgeoise d'association au CNRS, bien plus que les archives du CNRS

ne reflètent l'intérêt de cet organisme à « labelliser » le CEG. En effet, les procès-verbaux des séances au cours desquelles les principales décisions furent arrêtées rapportent les résultats sans rendre compte de la teneur des débats éventuels.

L'évolution institutionnelle du Centre d'études germaniques

- 2 En 1966, les militaires, qui avaient constitué jusqu'alors le public quasi-exclusif du CEG, quittèrent l'établissement en raison de la non-intégration du diplôme du Centre dans l'échelle des valeurs universitaires, empêchant l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST) de prendre cette formation en compte dans le diplôme technique qu'il délivrait. Si leur présence avait donné au Centre son caractère si singulier, la non-diversification de ses publics s'était déjà avérée bien périlleuse pour la survie de l'institution. Ainsi, de 1951 à 1954, le CEG traversa-t-il une phase « d'hibernation », car la guerre d'Indochine avait empêché l'état-major d'y envoyer des officiers<sup>2</sup>. Mais le CEG n'avait pas véritablement pris conscience du risque inhérent à servir un public unique, relevant d'une institution avec laquelle le « prestataire de service » n'avait pas réellement passé de contrat. En 1966, la « démilitarisation » du Centre faillit lui être fatale ! Certes, depuis octobre 1948, le CEG était officiellement un institut de l'université de Strasbourg (sans dépendre d'aucune faculté en particulier), doté d'un statut et d'objectifs précis : enseigner tous les aspects de l'Allemagne contemporaine ; constituer un centre de documentation sur l'Allemagne ; s'affirmer comme centre de recherche sur l'Allemagne contemporaine<sup>3</sup>. Mais cet ancrage à l'université était jusqu'alors resté superficiel. Outre quelques étudiants auditeurs libres auxquels la direction n'attachait guère d'intérêt<sup>4</sup>, le CEG, hormis dans la composition du corps enseignant, n'avait pas développé ses liens avec le reste de l'université. Confrontés au désengagement des militaires, le directeur du Centre, Jean Murat (1963-1966), puis son successeur Roger Bauer (1966-1969), tous deux germanistes, durent prendre des initiatives pour sauver cet établissement.
- 3 La seconde moitié des années 1960 marqua un tournant fondamental dans le processus d'institutionnalisation, avec d'une part une plus grande intégration dans le milieu universitaire, au moment même où celui-ci traversait une crise profonde, et d'autre part son association au CNRS. Pour ce qui relève de la coopération universitaire, Jean Murat, dès 1964, avait en particulier développé la coopération avec l'Institut d'études politiques de Strasbourg, en liaison avec la Fondation nationale des sciences politiques de Paris, ce qui déboucha sur la création d'un cycle supérieur d'études politiques (mention « études germaniques ») à Strasbourg, amenant de jeunes chercheurs et des doctorants à fréquenter le CEG. Puis Roger Bauer restructura partiellement les enseignements (désormais organisés en séminaires) et le diplôme (en insistant sur la soutenance d'un travail de recherche « original »), ouverts aux étudiants titulaires d'une licence ou équivalent, afin de conforter le CEG dans sa vocation de centre universitaire de recherche.
- 4 Dans le fil de cette évolution, l'association avec le CNRS représentait bien évidemment un atout majeur pour le Centre. Peut-être moins immédiatement vitale que l'intégration effective à l'université, elle allait permettre au CEG de s'affirmer prioritairement comme un centre de recherche reconnu, dûment « labellisé », pouvant ainsi poursuivre sa tradition d'expertise sur l'Allemagne. Grâce à ce statut de laboratoire associé, le Centre obtenait du CNRS des moyens personnels, matériels et financiers.

- 5 Pour le CNRS, la demande d'association du CEG arrivait à un moment opportun. Le paysage de la recherche était en complète mutation depuis le début des années 1960 : une politique scientifique se mettait en place au niveau national, se caractérisant par la volonté d'organiser et de programmer la recherche publique, de multiplier et de resserrer les liens entre le CNRS et l'Université. C'est ainsi que naquit l'idée de créer des laboratoires associés qui devaient contribuer à la modernisation du CNRS. Pierre Jacquinet, directeur général<sup>5</sup> du CNRS, expliqua : « Les laboratoires extérieurs qui passeraient une convention d'association avec le CNRS accepteraient d'être jugés par le Comité national. Ce système était une nouveauté pour l'université où n'existait aucun moyen d'évaluation<sup>5</sup> ». Moyennant quoi, ces laboratoires allaient recevoir du CNRS des possibilités financières supplémentaires pour leurs équipes. Après des discussions serrées avec l'Éducation nationale, l'accord fut donné début 1966 pour mettre en place ce système de laboratoires associés.
- 6 Pourquoi le Centre d'études germaniques ? Le Centre était incontestablement bien outillé pour développer ses activités de recherche. Au fil du temps, il s'était constitué un centre de documentation et une bibliothèque spécialisée sur l'Allemagne uniques en France (20 000 ouvrages environ à la fin des années 1960). De surcroît, il avait été l'un des principaux bénéficiaires des ouvrages légués par le gouvernement militaire puis par le haut-commissariat à la fin de l'occupation française en Allemagne. Il était en train (le projet aboutit au début 1969) de se doter d'une revue, la *Revue d'Allemagne*, véritable vitrine du Centre<sup>6</sup>, qui accroissait encore sa légitimité scientifique et sa visibilité institutionnelle nationale et internationale<sup>7</sup>.
- 7 Enfin, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure cet élément intervint dans les décisions du CNRS, le CEG était une institution unique, par son histoire en marge de l'Université et sa longue coopération avec l'Armée, et prestigieuse tant par le panel des universitaires qui y avaient enseigné que par la trajectoire de quelques-uns de ses « anciens » dans la Résistance, conférant au Centre une légitimité historique et politique supplémentaire.
- 8 Retraçons cet historique du Centre : fondé par Paul Tirard, haut-commissaire français dans les Territoires rhénans occupés, le Centre d'études germaniques fut ouvert à Mayence en novembre 1921. Ce centre ne relevait pas de la politique de « pénétration culturelle » menée par la France sur la rive gauche du Rhin<sup>8</sup>, mais vint plutôt parfaire la mise sur pied d'un réseau d'établissements éducatifs français, destiné à un public français, organisé autour d'un lycée, d'une école de commerce et d'une école de droit établis à Mayence en 1920. Paul Tirard considéra le CEG comme « la plus importante et la pièce maîtresse de nos formations intellectuelles en Rhénanie<sup>9</sup> ». Comme l'école de droit, le CEG resta sous la tutelle de la haute-commission, qui en assura seule la charge financière jusqu'à la fin de l'Occupation en 1930, tandis que l'université de Strasbourg accordait son haut-patronage à ces deux établissements où enseignaient presque exclusivement des universitaires strasbourgeois.
- 9 La direction du Centre fut confiée par Paul Tirard à un germaniste, Jean-Édouard Spenlé, qui fut le seul professeur de Strasbourg détaché à Mayence. À l'origine, le CEG s'adressait aux fonctionnaires de la haute-commission des Territoires rhénans, aux officiers de l'armée du Rhin et aux étudiants germanistes des universités françaises, désireux de se rendre en Allemagne alors que les contacts étaient presque totalement interrompus avec les universités et la science allemandes<sup>10</sup>. Différents types d'enseignements universitaires, dûment estampillés par la faculté des lettres de

Strasbourg, furent proposés à ces publics variés : outre la licence, le Centre offrait une préparation au diplôme d'études supérieures, au certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue allemande dans les lycées et collèges et à l'agrégation d'allemand. Puis, en février 1922, fut créé un diplôme du haut-commissariat, que le ministère de la Guerre reconnut aussitôt, décidant d'envoyer en formation au CEG les officiers se spécialisant dans les activités de renseignement sur l'Allemagne. Dès 1925, avec l'évacuation de la « première zone<sup>11</sup> », la question de l'avenir du Centre se posa. Comme les militaires confirmèrent leur intérêt pour la formation dispensée au Centre, la solution d'un transfert vers Strasbourg, en 1930, fut retenue. Après de longues discussions, le CEG fut alors « provisoirement » rattaché à la présidence du Conseil par l'intermédiaire du ministre chargé des Services d'Alsace et de Lorraine. Il est particulièrement révélateur que le directeur du Centre, professeur à l'université de Strasbourg, n'ait alors pas souhaité la solution, *a priori* plus évidente, d'un rattachement à l'Université : Jean-Édouard Spenlé entendait garder au CEG sa liberté de manœuvre dans un cadre lui permettant de poursuivre au mieux sa mission principale à destination du public militaire et délivrer son « diplôme », non homologué par l'Université, mais reconnu par l'Armée. Il concevait donc implicitement la structure universitaire, avec ses fortes contraintes disciplinaires (les facultés et en leur sein les divers instituts) comme un frein potentiel et une menace pour le développement de son Centre.

- 10 À Mayence déjà, à Strasbourg ensuite, le CEG s'était forgé une très solide réputation d'observatoire du voisin allemand, certes vaincu en 1918, mais toujours ennemi potentiel. Dès le milieu des années 1920, la montée du parti national-socialiste n'avait pas échappé à cette institution placée en sentinelle sur les bords du Rhin. Le germaniste Edmond Vermeil avait su y sensibiliser les officiers stagiaires par son cours sur « l'évolution politique et économique de l'Allemagne de 1919 à 1921<sup>12</sup> » et la revue de presse qu'il organisait avec eux. En 1929-1930 avait été rédigé le premier mémoire traitant du national-socialisme ; à partir de 1933-1934, la quasi-totalité des mémoires eut pour objet un des aspects du national-socialisme<sup>13</sup>. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le CEG était à maints égards le symbole de ce qu'avait été longtemps la germanistique française : un « phare sur le Rhin », une *Wacht am Rhein*. Si la majorité des représentants de la germanistique française manquèrent étonnamment de lucidité dans l'analyse de l'évolution allemande à partir de 1933<sup>14</sup>, le CEG fit exception et incarna la vigilance à l'égard de l'Allemagne. Or, pendant la guerre, replié à Clermont-Ferrand avec l'ensemble de l'université strasbourgeoise<sup>15</sup>, le Centre végéta cinq ans durant, sous différents noms, en ayant à peu près perdu son identité<sup>16</sup>. Pour ces années, il faut déplacer le regard et, au-delà d'une institution alors asphyxiée, s'interroger sur les trajectoires des enseignants et des anciens étudiants du Centre<sup>17</sup>. S'il y eut un cas de dérive vers les cercles de la collaboration (le premier directeur, le germaniste Jean-Édouard Spenlé, qui n'était plus en fonction au CEG<sup>18</sup>), d'autres itinéraires tels ceux de l'historien Marc Bloch, du juriste René Capitant, du germaniste Edmond Vermeil et du capitaine Henri Frenay, révèlent une certaine corrélation entre le passage au Centre et l'engagement en Résistance. Le fondateur du mouvement « Combat » rendit d'ailleurs un hommage appuyé au Centre à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation : « En 1937, j'étais capitaine et terminais ma 2e année de l'École de Guerre. [...] La tension internationale était grande. [...] Il fallait y voir clair, aller au-delà des informations incomplètes qui parvenaient à nous. C'est ce qui me décida à demander de suivre pendant un an les cours du Centre d'études germaniques. [...] À tous ces professeurs, au Centre lui-même, je dois beaucoup. [...] Petit à petit se dessinaient devant nous la

nature exacte et l'importance du danger qui planait sur l'Europe. Mais en même temps, nous apprenions à faire la différence entre l'Allemagne [...] et la caricature affreuse qu'en donnait le nazisme. [...] Je force à peine les termes si je dis que c'est ici même que la Résistance que j'ai faite a pris naissance. Sans l'enseignement qui m'a été dispensé, je ne sais pas si j'aurais réagi de la même manière. [...] Au lendemain même de la guerre, je me suis rendu en Allemagne dans un pays qui n'était qu'un champ de ruines, pour tendre la main à ceux que la veille encore nous combattions. [...] Hitler enfin abattu, restait l'Allemagne, notre voisine. [...] Il ne fallait point confondre l'une et l'autre. Ici même on me l'avait appris. De cela aussi je donne acte avec reconnaissance<sup>19</sup> ».

- 11 L'histoire singulière de ce Centre, par sa structure institutionnelle, ses publics et ses missions, avait forgé son profil scientifique si caractéristique, marqué depuis l'origine au sceau de l'interdisciplinarité, autre motif d'intérêt pour le CNRS.

La tradition de l'interdisciplinarité

- 12 Si, longtemps, dans le courant de l'histoire des disciplines, les institutions ont été appréhendées comme la résultante et généralement l'expression de la consolidation des évolutions disciplinaires, le CEG présente à bien des égards une situation presque inverse, où l'existence de l'institution conditionna en partie le développement de certaines des disciplines qui y étaient enseignées. Fondé par des autorités administratives et politiques en marge du système scientifique, le CEG avait été conçu pour répondre aux nécessités pratiques de l'expertise sur l'Allemagne. Aussi, jusqu'au milieu des années 1960, des enseignants venus d'horizons disciplinaires très divers se côtoyèrent au Centre : germanistes bien sûr, mais aussi historiens, théologiens, juristes et géographes, économistes et sociologues, musicologues et historiens d'art. La grande originalité du CEG fut d'être l'une des premières institutions interdisciplinaires en France, si l'on définit l'interdisciplinarité comme l'emploi d'outils et de paradigmes disciplinaires variés pour approcher un objet commun (ici l'Allemagne) dans l'optique d'une synthèse<sup>20</sup>. De surcroît, un grand nombre des enseignants du Centre étaient eux-mêmes convaincus de la nécessité d'une approche interdisciplinaire : qu'il s'agisse par exemple des deux pères fondateurs des *Annales*, Lucien Febvre et Marc Bloch, persuadés que le renouveau de l'histoire passait par l'ouverture aux sciences voisines, à commencer par la géographie et l'économie<sup>21</sup>; soit parce qu'ils étaient les représentants de discipline à prétention « transversale » ou « transdisciplinaire<sup>22</sup> » comme la germanistique. Et il convient de se demander dans quelle mesure l'existence et le rôle de cette institution ont pu influencer les conceptions et les évolutions de la germanistique française<sup>23</sup>.

- 13 En effet, lors de la fondation du CEG, en 1921, la « germanistique » était la discipline phare de la nouvelle institution, ce que traduit par ailleurs la présence d'un germaniste à la tête de l'institution. Or la germanistique française était en phase de consolidation dans le paysage scientifique et universitaire. Certes, des instituts d'allemand étaient déjà établis dans les principales universités, cependant le processus d'institutionnalisation n'était pas encore achevé et la germanistique n'était pas encore aussi fermement établie que d'autres disciplines plus anciennes. Or, au lendemain de la guerre, sa « légitimité » était moins que jamais contestée tant comme savoir scientifique, que comme connaissance indispensable à l'action politique, diplomatique et militaire. Si la germanistique française se composait des deux grands volets de la littérature et de la linguistique, un nouveau courant s'était dessiné dans le sillage de Charles Andler, au tournant des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles – la « civilisation » – privilégiant

davantage les approches historiques, économiques et sociales pour parvenir à une connaissance « globale » de la culture étrangère<sup>24</sup>. Si le Centre d'études germaniques n'a pas inventé la « civilisation », sa fondation a manifestement renforcé ce courant au sein des études allemandes en France, tant et si bien qu'il a été qualifié de « laboratoire où fut expérimenté et mis au point le modèle français de l'enseignement de la civilisation [allemande]<sup>25</sup> ».

- 14 Alors que l'enseignement de la civilisation reflua dans les instituts d'allemand au lendemain de la Seconde Guerre mondiale – jusqu'à la fin des années 1960 – (la germanistique, qui avait failli à son devoir de vigilance à la fin des années 1930, opéra alors un repli frileux vers la littérature et la linguistique<sup>26</sup>), le CEG, revenu à Strasbourg en 1946, resta toujours fidèle à la pratique de l'interdisciplinarité. Cependant, jusqu'en 1963-1964<sup>27</sup>, la plupart des cours sur les aspects les plus contemporains de l'Allemagne furent assurés par les non-germanistes. Et c'est grâce à la pression de l'état-major des Armées que le directeur du Centre, le germaniste Alfred Schlagdenhauffen, lui-même spécialiste d'une « histoire des idées » très modérément civilisationniste, en 1959, s'engagea à « accorder aussi à l'Allemagne de l'Est la place qui lui revient<sup>27</sup> ». Ainsi, quatorze ans avant la reconnaissance diplomatique de la RDA par la France, le CEG, qui ne pouvait par ailleurs être soupçonné d'aucune sympathie idéologique pour « l'autre Allemagne », était devenu l'un des tout premiers et très rares centres scientifiques français s'intéressant à la République démocratique allemande<sup>28</sup>. L'étude des archives n'a pas encore permis de déterminer si cette compétence particulière du Centre fut prise en compte par le CNRS dans sa décision d'associer le CEG en 1967/68, mais il est certain que le CNRS, lui non plus, n'attendit pas la phase des relations officielles pour nouer des contacts avec les institutions scientifiques est-allemandes<sup>29</sup> !
- 15 Au lendemain de l'association au CNRS, l'implosion de l'université strasbourgeoise (1969), aboutissant à la création de trois universités structurées en pôles disciplinaires majeurs – sciences (I), lettres (II), sciences politiques et juridiques (III) –, amena la direction du CEG à faire des choix quelque peu préjudiciables à sa pratique interdisciplinaire. En optant pour l'université de Strasbourg III, au nom de la coopération avec l'IEP (mais l'arrière-plan politique ne doit pas être occulté...), le CEG s'éloigna institutionnellement, et non sans conflit (surtout dans les années 1970 et 1980), de l'Institut d'études allemandes ; en revanche, les liens s'en trouvaient resserrés avec les juristes, politologues, économistes et restaient étroits (c'était désormais la discipline « majeure », le CEG étant dirigé par des historiens sans interruption de 1969 à 2001<sup>30</sup>) avec les historiens, certes séparés en deux groupes du point de vue de leur rattachement administratif (Strasbourg II et III), mais moins divisés que les germanistes.
- 16 Les travaux du Centre étaient en phase avec le développement général des sciences humaines et sociales en France<sup>31</sup>. Les grandes institutions françaises gérant ou pratiquant la recherche, tels la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) et le CNRS, entendaient favoriser cette évolution tant par le biais des « actions concertées<sup>32</sup> » (dont le CEG allait largement profiter dans les années 1970) que de l'association de laboratoire, pour garder le lien avec la recherche universitaire dans ce domaine. Le CEG était donc situé dans un créneau scientifique très favorable pour faire partie de ces laboratoires en sciences humaines et sociales qui constituèrent plus du tiers du premier lot d'équipes associées<sup>33</sup>.

17 Le profil interdisciplinaire du Centre retint l'attention du Comité national qui inscrit longtemps le laboratoire dans plusieurs sections : « sciences juridiques et politiques », et « linguistique générale » pour la première période quadriennale<sup>34</sup> (1968-1971), puis à partir de 1972 (et jusqu'en 2001) à la section d'histoire moderne et contemporaine, avec, pour certaines périodes (jusque vers le milieu des années 1980), un rattachement aux sections des sciences juridiques, économiques et politiques. La mono-appartenance à la section « monde moderne et contemporain », au cours des quinze dernières années d'existence de Centre, est en elle-même un nouvel élément révélateur du poids croissant de la discipline historique au sein du CEG.

L'évolution des missions du CEG dans le contexte politique franco-allemand

18 Pour comprendre le partenariat qui se nouait entre le CNRS et le CEG, il convient de le resituer dans un contexte plus politique, celui des relations franco-allemandes, de la politique allemande de la France et de la nature des liens que le Centre national entretenait avec le voisin d'outre-Rhin (d'un double point de vue politique et scientifique).

19 Tout au long des années 1960, les relations scientifiques franco-allemandes s'intensifièrent. Dans le domaine de la recherche fondamentale, cette évolution se traduisit par la structuration institutionnelle des réseaux de relations personnelles noués depuis la fin de la guerre. Les grandes institutions de recherche, comme la DGRST et le CNRS, côté français, la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG) et la *Max-Planck-Gesellschaft* (MPG) côté allemand, jouèrent un rôle majeur dans ce processus<sup>35</sup>. Par ailleurs, les contacts et la concertation s'organisaient au niveau intergouvernemental depuis la mise en place d'une commission franco-allemande pour la recherche en 1961<sup>36</sup>, et surtout depuis la signature du traité de l'Élysée, le 22 janvier 1963<sup>37</sup>. Ces relations scientifiques restèrent alors étroitement tributaires de l'état des relations politiques bilatérales : après une phase d'enthousiasme (1960-1963), puis de refroidissement (1963-1966), il y eut un nouvel élan à partir de la fin 1966 (symbolisé par la fondation de l'Institut Laue-Langevin à Grenoble), la République fédérale d'Allemagne (RFA) étant alors en Europe le partenaire privilégié de la France pour la coopération scientifique, qu'il s'agisse de très grands projets ou de coopérations plus modestes<sup>38</sup>. Or, c'est précisément au cours de cette nouvelle phase que le CNRS eut à examiner la demande d'association du CEG. Certes, le CEG n'était pas un « produit » de la coopération bilatérale, cependant, dans un tel contexte politique et scientifique, le CNRS apprécia le profit qu'il pouvait tirer de l'association du plus grand centre interdisciplinaire travaillant sur l'Allemagne contemporaine en France.

20 Depuis 1963, le Centre d'études germaniques entendait tirer parti de cette dynamique franco-allemande pour élaborer de nouveaux projets (stages d'information sur la RFA destinés aux cadres des mouvements de jeunesse et des entreprises) en relation avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse, fondé en juillet 1963<sup>40</sup>. Jean Murat, déjà engagé dans la coopération universitaire bilatérale (au sein de la Conférence franco-allemande des recteurs), fit venir au Centre des conférenciers allemands, multipliant ainsi les contacts avec les universités d'outre-Rhin. Ces efforts étaient d'autant plus méritoires et nécessaires que le CEG n'avait pas de tradition de coopération avec l'Allemagne.

21 Depuis l'origine, le Centre d'études germaniques avait essentiellement assumé le rôle d'un observatoire et d'une sentinelle sur le Rhin et ses efforts des années 1920 pour tenter de jeter des ponts vers le voisin oriental étaient restés vains : trop marqué au

sceau de l'occupation, il n'avait pas réussi à devenir un lieu de coopération franco-rhénane au début des années 1920, puis il avait été boycotté par la partie allemande en tant que lieu potentiel du rapprochement franco-allemand à l'heure du « Locarno intellectuel » (1925-1930)<sup>39</sup>. En 1951, consulté par le Quai d'Orsay sur l'intérêt qu'il pouvait y avoir à confier au Centre la formation de futurs diplomates, le haut-commissaire français en Allemagne, André François-Poncet, avait même mis en doute l'existence d'une dynamique propre au CEG et d'un réel avenir pour le Centre<sup>40</sup>. Certes, dans le fil de l'évolution des relations franco-ouest-allemandes (plan Schuman en 1950, accords de Paris d'octobre 1954, entrée de la RFA dans l'Otan en 1955...43), le CEG avait bien compris qu'il fallait adapter sa mission traditionnelle au nouveau contexte international. Mais le propos ambigu du directeur Alfred Schlagdenhauffen, en 1957, laisse entrapercevoir les difficultés persistantes à s'engager dans la voie de la réconciliation : « Avant-hier et hier, il s'agissait pour l'Armée française de connaître un adversaire, de savoir – sur un autre plan que le plan militaire – quel pouvait être le défaut de sa cuirasse. Aujourd'hui, ce qui importe est de nature plus grave, car après la poignée de main de bienvenue, il s'agit d'entrer en conversation. Et il convient certainement, bien plus encore qu'hier, d'avoir une connaissance approfondie de son partenaire, dès l'instant où il s'agit de maintenir son rang en des relations amicales<sup>41</sup> ».

- 22 Aussi, au moment de l'association au CNRS, le CEG était incontestablement l'un des meilleurs centres de recherche et d'expertise sur l'Allemagne en France, mais il commençait à peine à pratiquer la coopération franco-allemande. Cependant, il n'y avait guère d'instituts spécialisés plus avancés que lui en la matière. Et le Centre, dans les décennies suivantes, sous la direction de François-Georges Dreyfus (1969-1985) puis de Raymond Poidevin (1986-1988) notamment, sut développer des coopérations multiples avec l'Allemagne (projets communs de recherche, échanges de chercheurs en détachement, etc.).

Pour conclure

- 23 La demande de contractualisation du CEG avec le CNRS intervint à un moment très opportun, à plusieurs égards, qu'il s'agisse des liens que le CNRS entendait renforcer avec l'Université, de l'essor des sciences humaines et sociales en France, des relations scientifiques franco-allemandes en expansion. Les deux parties y trouvèrent leur intérêt, puisque le Centre devait rester trente-quatre ans durant un laboratoire ou unité de recherche associé(e) au CNRS. En revanche, le non-renouvellement de la contractualisation, en 2001, prévisible dès l'évaluation sévère du Centre par le Comité national de la recherche scientifique en 1998, devait signifier à court terme la liquidation définitive du CEG. Mais il s'agit là d'un autre chapitre, douloureux, de cette institution... Au début de l'entre-deux-guerres, la fondation du Centre en dehors des structures de l'Université, à Mayence, en avait fait sa force : pouvoir d'attraction sur des publics divers, qui, par leurs attentes, renforcèrent la dynamique interdisciplinaire du Centre et l'approche civilisationniste de la germanistique française. Dans les années 1950 et 1960, en revanche, l'intégration marginale du CEG dans le système universitaire, en raison de sa spécificité interdisciplinaire et de la singularité de son public, fut handicapante. En 1968, l'association au CNRS lui permit de survivre au désengagement des militaires et de réussir sa « reconversion » en acquérant une meilleure visibilité institutionnelle et une légitimité plus grande en tant que centre de recherche. Cette transition se fit dans la continuité, au niveau des enseignants-chercheurs, et ouvrit sur ce qui, rétrospectivement, apparaît comme « l'âge d'or » du Centre (les années 1970). En effet, le CEG jouit alors d'une situation de quasi-monopole

dans le système scientifique français pour les études sur l'Allemagne, ou plutôt les Allemagnes, contemporaines (hormis, bien évidemment, les instituts d'allemand des universités, par définition moins interdisciplinaires et non exclusivement orientés vers la recherche). À partir du début des années 1980, des évolutions majeures se dessinèrent dans l'organisation des institutions scientifiques françaises travaillant sur l'Allemagne. De nouveaux centres furent créés – comme le Centre d'informations et de recherches sur l'Allemagne contemporaine (Cirac) à Paris, en 1982, et le Centre franco-allemand de recherche en sciences sociales à Berlin en 1992 (qui prit le nom de Centre Marc Bloch<sup>42</sup> en 1995), si bien que le CEG perdit son « monopole » et dut se re-profilier par rapport à ces nouveaux venus, perçus comme des concurrents (lié au CNRS pour le dernier et résultant tous deux de coopérations franco-allemandes). Des questions restent donc en suspens : le CEG aurait-il finalement mieux réussi dans sa mission d'observation et de veille face à l'Allemagne que de coopération avec le partenaire allemand ? La réconciliation entre les anciens ennemis aurait-elle fini, sur le plus long terme, par ôter au CEG la raison de son existence, ouvrant la voie à de nouvelles formes institutionnelles de coopération, dépassant la thématique du « franco-allemand » comme horizon de recherche ? Ou bien encore, ce qui n'est pas incompatible avec l'hypothèse précédente, la disparition du Centre d'études germaniques est-elle emblématique du désintérêt culturel et sociétal relatif à l'Allemagne en France<sup>43</sup> ?

---

## NOTES

1. CNRS, G [Gif-sur-Yvette] 940035, IHTP, boîte 25, PV des séances du Comité central provisoire et du Directoire, 1967 à 1971.
2. Corine Defrance, « Le Centre d'études germaniques dans l'après Seconde Guerre mondiale. L'ère de la coopération privilégiée avec les militaires (1945-1969) », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 34 (2002), 3 [numéro consacré au CEG, « Un regard français sur l'Allemagne »], p. 353-372.
3. CEG, décret du 18 octobre 1948.
4. Tous les rapports annuels du CEG, de 1957-1958 à 1959-1960, comprennent le passage suivant : « Ces auditeurs bénéficiant des cours magistraux de leur choix, à l'exclusion des exercices pratiques, ne gênent en rien l'enseignement donné aux stagiaires [officiers] ».
5. Jean-François Picard, *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion, 1990, p. 210-212 et, pour la citation, p. 221-222.
6. En 1974, le titre de la revue fut modifié en *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*. Au sujet de la naissance de la revue, voir Christiane Falbisaner, « Une revue pour un Centre », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 30 (1998) 3, p. 285-297 ; Michel Fabréguet, « Le Centre d'études germaniques et la *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* », *Lendemain*, n° 100, 2000, p. 87-97.
7. Au sujet du rôle des revues dans le processus d'institutionnalisation de la science, voir Matthias Middell, « Vom allgemeinhistorischen Journal zur spezialisierten Liste im H. Net. Gedanken zur Geschichte der Zeitschriften als Elemente der

- Institutionalisierung moderner Geschichtswissenschaft », in id. (éd.), *Historische Zeitschriften im internationalen Vergleich*, Leipzig, Akademie Verlag, 1999, p. 7-31, ici p. 22.
8. Gerd Brunn, « Französische Kulturpolitik in den Rheinlanden nach 1918 und die Wiesbadener Kunstausstellung des Jahres 1921 », in Peter Hüttenberger, Hansgeorg Molitor (éd.), *Franzosen und Deutsche am Rhein, 1789-1918-1945*, Essen, Klartext, 1989, p. 219-241 ; Wilhelm Kreutz, « Französische Rheintheorie und französische Kulturpolitik im besetzten Rheinland nach dem Ersten Weltkrieg », in Tilman Koops, Martin Vogt (éd.), *Das Rheinland in zwei Nachkriegszeiten 1919-1930 und 1945-1949*, Coblenz, Bundesarchiv, 1995, p. 19-38.
9. Paul Tirard, *La France sur le Rhin. Douze années d'occupation rhénane*, Paris, Plon, 1930, p. 268.
10. Dieter Tiemann, *Deutsch-Französische Jugendbeziehungen der Zwischenkriegszeit*, Bonn, Bouvier, 1989 ; Brigitte Schroeder-Gudehus, « Internationale Wissenschaftsbeziehungen und auswärtige Kulturpolitik 1919-1933. Vom Boykott und Gegen-Boykott zu ihrer Wiederaufnahme », in Rudolf Vierhaus, Bernhard vom Brocke (éd.), *Forschung im Spannungsfeld von Politik und Gesellschaft. Geschichte und Struktur der Kaiser-Wilhelm/Max-Planck-Gesellschaft*, Stuttgart, DVA, 1990, p. 858-885.
11. La Rhénanie occupée avait été découpée en trois zones par les Alliés. Ils avaient initialement prévu d'évacuer la partie la plus au nord, comprenant Cologne et Krefeld, le 10 janvier 1925 ; la zone centrale, autour de Coblenz et Aix-la-Chapelle, en 1930 et la zone la plus méridionale (à partir d'une ligne nord-ouest/sud-est tracée au sud d'Aix et de Coblenz), en 1935. La première zone fut effectivement évacuée en 1925 et la totalité de la Rhénanie occupée en 1930.
12. Du 31 octobre 1962 au 15 octobre 1969.
13. Pour l'analyse des mémoires, voir Christiane Falbisaner-Weeda, « Mémoires des officiers stagiaires au Centre d'études germaniques dans l'entre-deux-guerres », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 34 (2002) 3, p. 327-345.
14. Pascale Gruson, « L'entre-deux-guerres : un temps favorable pour la germanistique française ? », *Lendemain*, n° 103-104, 2001, p. 16-17.
15. Léon Strauss, « L'université de Strasbourg repliée. Vichy et les Allemands », in André Gueslin (éd.), *Les Facs sous Vichy. Étudiants, Universitaires et Universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut d'études du Massif central, 1994, p. 87-112.
16. Léon Strauss, « Le CEG replié à Clermont-Ferrand, 1939-1945 », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 34 (2002) 3, p. 347-352.
17. Combien de victimes parmi les enseignants du Centre ! Gaston Zeller fut suspendu de ses fonctions en mars 1943 et vécut dès lors dans la clandestinité. Dimitri Stremoukhoff, lecteur de russe, fut déporté après la rafle du 25 novembre 1943. Robert Boutruche et André Koszul échappèrent de peu à la vague d'arrestations du 25 novembre. Marc Bloch fut fusillé le 16 juin 1944. Claude Thomas, arrêté en mars 1944, devait mourir au camp de Dora en décembre et Maurice Halbwachs à Buchenwald en février 1945. Albert Fuchs, déporté à Dachau, survécut. Le directeur Baulig fut arrêté le 5 juin 1944. Cf. Lucien Braun, « La rafle de Clermont », *Saisons d'Alsace*, n° 121 (« 1943 : la guerre totale », automne 1993, p. 216-217). Voir aussi le témoignage de Henri Baulig, « Au 92 », in *De l'Université aux camps de concentration. Témoignages strasbourgeois*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996 (4<sup>e</sup> éd.), p. 21-37 ; Strauss (note 16), p. 352.

18. Michel Espagne, Michael Werner (éd.), *Les études germaniques en France (1900-1970)*, Paris, CNRS éditions, 1994, p. 11 ; Frank-Rutger Hausmann, *Vom Strudel der Ereignisse verschlungen, Deutsche Romanistik im Dritten Reich, Frankfurt/Main, Klostermann, 2000*, p. 574 ; Gilbert Merlio, « Die französische Germanistik und ihr Verhältnis zum nationalsozialistischen Deutschland », in Holger Dainat, Lutz Danneberg (éd.), *Literaturwissenschaft und Nationalsozialismus*, Tübingen, Niemeyer, 2003, p. 287-300, ici, p. 298.
19. Henri Frenay, « Hommage au Centre », CEG, dossier « divers, 1968/1982 » ; voir aussi, du même auteur, *La nuit finira*, Paris, Laffont, 1973. Robert Belot, « Le rôle du Centre d'études germaniques dans la formation des officiers à la vigilance antinazie. Tentative d'évaluation et d'approche prosopographique à travers l'itinéraire d'Henri Frenay », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 29 (1997) 4, p. 677-701 ; *Ib.*, Henri Frenay, *de la Résistance à l'Europe*, Paris, Seuil, 2003.
20. Cf. Stefan Haas, « Transdisziplinarität als Paradigma der Kultur- und sozialhistorischen Forschung im frühen 20. Jahrhundert », in Burkhard Dietz, Helmut Gabel, Ulrich Tiedau (éd.), *Griff nach dem Westen. Die 'Westforschung' der völkisch-nationalen Wissenschaften zum nordwesteuropäischen Raum (1919-1960)*, 2 vol., New York, Munich, Berlin, Waxmann, 2003, p. 27-51, ici p. 29s.
21. Cf. François Dosse, *L'histoire en miettes. Des 'Annales' à la 'nouvelle histoire'*, Paris, La Découverte, 1987, p. 36s ; Lutz Raphael, *Die Erben von Bloch und Febvre : Annales-Geschichtsschreibung und nouvelle histoire in Frankreich 1945-1980*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1994 ; *id. Geschichtswissenschaft im Zeitalter der Extreme. Theorien, Methoden, Tendenzen von 1900 bis zur Gegenwart*, Munich, Beck, 2003, p. 97s.
22. Stefan Haas définit la « transdisciplinarité » comme le dépassement des frontières disciplinaires pour découvrir de nouveaux modèles argumentatifs valides pour un groupe de disciplines, synthétisant des éléments de chacune d'elles. Cf. note 20.
23. Au sujet de l'institutionnalisation comme moteur des activités scientifiques et de l'évolution des disciplines, voir Matthias Middell, Gabriele Lingelbach, Frank Hadler, « Institutionalisierung historischer Forschung und Lehre. Einführende Bemerkungen und Fragen », in *id.* (éd.), *Historische Institute im internationalen Vergleich, Leipzig, Akademie Verlag, 2001*, p. 9-36 ; Gabriele Lingelbach, *Klio macht Karriere. Die Institutionalisierung der Geschichtswissenschaft in Frankreich und den USA in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts*, Göttingen, V&R, 2003, p. 10s.
24. Michel Espagne, Michael Werner (éd.), *Les Études germaniques...*, *op. cit.* ; Monique Mombert, *L'enseignement de l'allemand en France, 1880-1918. Entre « modèle allemand » et « langue de l'ennemi »*, Strasbourg, PUS, 2001.
25. Monique Mombert, « La germanistique en bleu horizon », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 34 (2002) 3, p. 311-326, ici, p. 311.
26. Pascale Gruson, Katja Marmetschke, « Introduction », *Lendemains*, n° 103-104, 2001, p. 12.
27. CEG, lettre d'Alfred Schlagdenhauffen au général Demetz, chef d'état major de l'Armée, 4 novembre 1959.
28. Cf. Ulrich Pfeil « Le CEG et la RDA – La RDA et le CEG. Relations scientifiques au-delà des frontières idéologiques », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 34 (2002) 3, p. 373-397.
29. Le 10 mars 1970, le CNRS signa un accord avec la *Nationale Forschungs- und Gedenkstätte Weimar* pour une édition commune en 50 volumes des œuvres de Heinrich Heine. Ce fut le « succès symbolique » le plus important de la RDA en France, au niveau

- infra-gouvernemental, avant la reconnaissance officielle en 1973. Cf. Ulrich Pfeil, *Die « anderen » deutsch-französischen Beziehungen. Die DDR und Frankreich 1949-1990*, Cologne, Böhlau, 2004, p. 503-504.
30. François-Georges Dreyfus (1969-1985), Raymond Poidevin (1986-1988) ; Jean-Paul Bled (1989-2000) et Michel Fabréguet (2000-2001).
31. Olivier Martin, « Menaces sur les sciences sociales vers 1980, introduction », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 7, 2002, p. 58-63 (ici, p. 60).
32. Pierre Piganiol, « L'exemple de la DGRST », in *Le général de Gaulle et la recherche scientifique et technique, Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle*, 12 (2003), p. 117-142, ici, p. 129.
33. Jean-François Picard, *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion, 1990, p. 224.
34. CEG « entrées CNRS », lettre de Hubert Curien, directeur général du CNRS à Dreyfus, 13 mai 1971.
35. Ansbart Baumann, *Begegnung der Völker ? Der Elysée-Vertrag und die Bundesrepublik Deutschland. Deutsch-französische Kulturpolitik von 1963 bis 1969*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2003, p. 249-260.
36. Sous-commission spécialisée de la commission culturelle mixte, mise en place à la suite de l'accord culturel franco-allemand d'octobre 1954 ; son rôle resta cependant très modeste.
37. Corine Defrance, Ulrich Pfeil (éd.), *Le traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes, 1945-1963 - 2003*, Paris, CNRS Éditions, 2005.
38. Dominique Pestre, « Années 1960 : un changement qualitatif dans les relations scientifiques franco-allemandes », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 21 (1989) 1, p. 415-431, ici p. 426.
39. Hans Manfred Bock, Reinhart Meyer-Kalkus, Michel Trebitsch (éd.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, 2 volumes, Paris, CNRS Éditions, 1993. On appelle « Locarno intellectuel » ou « esprit de Locarno », la période de détente entre la France et l'Allemagne qui suivit la signature des accords de Locarno et qui se caractérisa, sur le plan socioculturel, par la constitution d'un très grand nombre d'associations issues de la société civile, tant en France qu'en Allemagne (au Luxembourg aussi), et le foisonnement d'initiatives en vue du rapprochement et de la coopération. Cet « esprit de Locarno » caractérisa essentiellement les élites, et sous la pression des courants nationalistes, s'éteignit au début des années 1930, avant même l'accession de Hitler au pouvoir.
40. CEG, lettre du 31 juillet 1951.
41. CEG, rapport Schlagdenhauffen, 1956-1957.
42. Cf. Christian Connan, « Deux ou trois choses que je sais du Centre Marc Bloch », in Peter Schöttler, Patrice Veit, Michael Werner (éd.), *Plurales Deutschland - Allemagne plurielle*, Göttingen, Wallstein, 1999, p. 11-17.
43. Hartmut Kaelble, *Les relations franco-allemandes de 1945 à nos jours ; défis, acquis, options nouvelles*, Sigmaringen, Thorbecke Verlag, 2004 (conférences annuelles de l'Institut historique allemand de Paris), p. 19. L'auteur cite la disparition du CEG comme un indice du désintérêt culturel pour l'autre au sein du « couple » franco-allemand.

---

## INDEX

**Mots-clés** : Allemagne, MPG, Max Planck Gesellschaft, Deutsche Forschungsgemeinschaft, DFG, outre-Rhin, centre d'études germaniques de Strasbourg

## AUTEUR

### CORINE DEFRANCE

Corine Defrance est chargée de recherche au Laboratoire identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (Irice, CNRS, Paris I et Paris IV).